

AR Prefecture

006-210601233-20240617-DCM202406147\_22-DE  
Reçu le 21/06/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

SÉANCE du : lundi 17 juin 2024

ARRONDISSEMENT DE GRASSE

Présidence de Monsieur Joseph SEGURA,  
Maire, Conseiller départemental des Alpes-Maritimes,  
Président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur

CANTON DE  
CAGNES-SUR-MER-2

Convocation :

Date d'envoi : 11 juin 2024  
Date d'affichage : 11 juin 2024

Délibération :

Télétransmis en Préfecture des AM le : 21 JUN 2024  
Affichée en mairie le : 21 JUN 2024  
Notification(s) éventuelle(s) le :

OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION  
ENTRE L'INSEE ET LA COMMUNE DE SAINT  
LAURENT DU VAR POUR "L'ENQUETE  
FAMILLES" 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX				
exercice	présents	votants	Pouvoirs	Absents
35	28	33	5	2

Pôle / Service : Direction générale développement durable et  
proximité  
Délibération N° : DCM20240617\_22

Rapporteur : Monsieur BERETTONI  
Secrétaire de séance : Madame HALIOUA

Le lundi 17 juin 2024 à 17H30, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Laurent-du-Var, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville en séance, sous la Présidence de M. Joseph SEGURA, Maire, et cela conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

**Étaient présents :**

Monsieur Joseph **SEGURA**, Monsieur Thomas **BERETTONI**, Madame Brigitte **LIZEE JUAN**, Madame Danielle **HEBERT**, Monsieur Gilles **ALLARI**, Madame Nathalie **FRANQUELIN**, Monsieur Jean-Pierre **BERNARD**, Madame Mary-Claude **BAUZIT**, Monsieur Marcel **VAÏANI**, Madame Marie-Paule **GALEA**, Monsieur Eric **BONFILS**, Monsieur Bernard **GIRARDOT**, Madame Juliette **BARALE**, Monsieur Jean-Pierre **PAUSELLI**, Monsieur Michel **ELBAZ**, Madame Pierrette **CHARLIER**, Madame Florence **ESPANOL**, Monsieur Christian **RADIGALES**, Madame Vanessa **GUERRIER BUISINE**, Monsieur Ludovic **GALLUCCIO**, Madame Laurie **MORETTO ALLEGRET**, Madame Alexandra **DEY**, Madame Priscilla **HALIOUA**, Monsieur Raphaël **PALAYER**, Monsieur Patrick **VILLARDRY**, Monsieur Marc **ORSATTI**, Madame Sandrine **BELOT**, Madame Patricia **CANESTRIER**

**Excusé(s) avec POUVOIR donné conformément aux dispositions de l'article L.2121-20 du Code général des collectivités territoriales :**

Madame NAVARRO-GUILLOT à Monsieur RADIGALES  
Madame NESONSON à Madame GALEA  
Monsieur SUAU à Madame ESPANOL  
Madame CORVEST à Madame BELOT  
Madame RAMELLA-VICENTE à Madame BARALE

**Absent(s) :**

Monsieur DOMINICI, Monsieur MOSCHETTI

Mes chers collègues,

OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE L'INSEE ET LA COMMUNE DE SAINT LAURENT DU VAR POUR "L'ENQUETE FAMILLES" 2025

L'INSEE sollicite la commune de Saint-Laurent-du-Var afin de mener « l'enquête Familles » en 2025 en même temps que la campagne de recensement qui aura lieu du 16 janvier 2025 au 15 février 2025. Cette enquête Familles a lieu à peu près tous les 10 ans auprès d'environ 2 000 communes sur une partie des logements recensés. Elle a été mise en place en 1954 pour compléter, pour un échantillon de personnes recensées, les informations recueillies au recensement. Dans ce cadre, la commune de Saint-Laurent-du-Var doit signer une convention avec l'INSEE.

Les objectifs de « l'enquête Familles » sont de recueillir des informations détaillées sur la composition des familles, les événements familiaux, la natalité, l'origine sociale et géographique. L'enquête permet ainsi des analyses statistiques sur les familles qui croisent différentes dimensions : les générations, les origines sociales, les trajectoires géographiques sur de nombreux thèmes tels que la descendance finale et le calendrier des naissances, la vie familiale des enfants de parents séparés et les parcours conjugaux et familiaux.

Les thèmes abordés dans le questionnaire de « l'enquête Familles » sont les suivants : fratrie et parents de l'enquêté(e), périodes de vie en couple, conjoint(s), enfants de l'enquêté(e), enfants du conjoint, petits-enfants, vie professionnelle de l'enquêté(e). Le thème spécifique abordé dans cette édition de l'enquête est celui des solidarités familiales.

Ainsi, les agents recenseurs affectés aux secteurs faisant l'objet de cette enquête, remettront à l'ensemble des logements concernés une notice spécifique à l'enquête en même temps que les documents du recensement. Le mode de réponse pourra se faire par internet ou par papier comme le recensement.

L'agent recenseur prendra en charge la collecte papier et l'Insee la réponse par internet. Le coordonnateur communal sera responsable du suivi de la collecte papier.

Le coordonnateur communal et les agents recenseurs bénéficieront d'une session de formation sur l'enquête dans le cadre de celles du recensement.

En outre, la Commune de Saint-Laurent-du-Var, recevra une dotation forfaitaire complémentaire à celle du recensement pour tenir compte du travail demandé dans le cadre de la réalisation de « l'enquête Familles » 2025.

L'INSEE est maître d'ouvrage de « l'enquête Familles ». L'Institut National des Études Démographiques (INED) partenaire historique, la Direction de la Recherche des Etudes, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) et la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) sont associés au comité scientifique de l'enquête. « L'Enquête Familles » fait partie des huit enquêtes de l'équipement structurant pour la recherche en sciences sociales locales, observatoire français des parcours de vie porté par l'INED.

Les utilisateurs de l'enquête sont les services statistiques ministériels et institutions concernées par les études sur la famille et les autres thèmes de l'enquête, notamment l'INSEE, l'INED, la DREES et la CNAF. Les chercheurs pourront également accéder à ce fichier de Production et de Recherche, après accord du comité du secret.

Ce projet de délibération a été examiné lors de la commission municipale « Aménagement, urbanisme, habitat et foncier » qui s'est tenue le 10 juin 2024

**Ceci étant exposé, je vous demande donc, mes Chers Collègues, de bien vouloir :**

**APPROUVER** le projet de convention annexé à la présente

**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'INSEE fixant les conditions générales de préparation et d'exécution de « l'enquête Familles 2025 », laquelle se déroulera en même temps que la campagne de recensement qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** le projet de convention annexé à la présente

**AR Prefecture**

OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE L'INSEE ET LA COMMUNE DE SAINT LAURENT DU VAR POUR "L'ENQUETE FAMILLES 2025"

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'INSEE fixant les conditions générales de préparation et d'exécution de « l'enquête Familles 2025 », laquelle se déroulera en même temps que la campagne de recensement qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025. En application des dispositions de l'article L.2122-21 du Code général des collectivités territoriales, le Maire est chargé d'exécuter les décisions du Conseil Municipal.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du Tribunal administratif de Nice sis 18 avenue des Fleurs (06000 NICE) ou via l'application [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Le Maire de Saint-Laurent-du-Var**  
**Conseiller Départemental des Alpes-Maritimes**  
**Président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur**

**Joseph SEGURA**

